

INTRODUCTION

La question de la place de la connaissance et des activités de création dans le développement des territoires fait l'objet d'une attention croissante dans la définition des stratégies urbaines et la construction des projets.

Bien qu'ancienne, cette analyse a connu un fort renouvellement dans la suite des travaux de Richard Florida sur la classe créative. Pour l'auteur nord américain, les villes doivent ainsi tenter de séduire les populations qui sont au cœur de la reconfiguration de l'économie autour des activités d'innovation (qu'elles soient scientifiques ou qu'elles mobilisent des dimensions plus culturelles ou artistiques).

En Europe, les travaux de Charles Landry ont, dès la fin des années 90 su mettre en évidence le rôle que peuvent jouer les politiques de transformation urbaine dans l'optimisation du potentiel créatif des territoires, insistant sur les facteurs d'identité locale, la qualité urbaine ou les possibilités de mise en réseau offertes par les territoires.

Ces théories continuent d'être largement débattues, tant sur les opportunités qu'elles renferment pour les territoires que sur les risques qui en découlent.

A l'occasion d'un précédent groupe de travail, le Club Ville Aménagement avait déjà pu montrer la place occupée par la culture dans les stratégies de *mise en tourisme* et d'attractivité des projets urbains. Dans la suite de ces travaux, le groupe consacré à la connaissance et la créativité dans la ville a cherché à comprendre le lien croissant entretenu entre organisation de la ville et innovation sur les territoires. Une vigilance a également été portée au dépassement des seuls enjeux de développement économique pour appréhender la capacité des dynamiques créatives à nourrir l'innovation urbaine et des aspects plus sociétaux.

Il ressort de ce positionnement très large l'association au sein d'un même travail de problématiques liées au passage de la recherche universitaire vers l'innovation économique, et de réflexions sur l'implication des artistes et créatifs dans la transformation urbaine, aux côtés des maîtres d'ouvrage urbain.

Fidèle à l'ambition du Club Ville Aménagement, le groupe a cherché à associer apports issus des milieux académiques et réflexions en prise avec la conduite opérationnelle des projets de ses membres.

Ce rapport propose une mise en valeur des principales évolutions liées à l'émergence d'une société fondée sur la connaissance et la création, avant d'aborder les

opportunités et transformations liées au rôle retrouvé de la ville comme milieu principal de production et de circulation des idées. La troisième partie du rapport aborde plus spécifiquement les conséquences qui peuvent être tirées de ces évolutions dans la pratique de l'aménagement à partir de différents cas étudiés au cours des deux années de travail du groupe.

Loin d'apporter une vision exhaustive, ce travail nous l'espérons, permettra à tout le moins de donner quelques repères et éclairages, et de souligner les grands enjeux qui s'ouvrent au métier de l'aménagement pour inscrire les activités créatives dans la ville et en faciliter la mobilisation au service de sa transformation.

ECONOMIE CREATIVE et SOCIETE DE LA CONNAISSANCE

L'innovation occupe une place de plus en plus importante dans le développement économique et impacte également très fortement les modes de vie. Le rythme de l'innovation va en s'accéléralant, les produits et services se complexifient avec pour conséquence un bouleversement des modes de production et de distribution, laissant présager une évolution de l'économie toute entière et plus largement de la société.

Notre époque est également marquée par un renforcement des dimensions symboliques dans la « chaîne de valeur » qui se nourrit d'une porosité toujours plus importante entre productions artistiques ou culturelles et filières économiques traditionnelles. Le lien entre culture et économie est ainsi de plus en plus questionné, y compris par les collectivités et acteurs publics, principaux financeurs de la culture, qui espèrent trouver dans le monde de l'entreprise les relais de financement nécessaires à une époque de fragilisation des politiques culturelles.

[on notera sur ce point l'intensification des réflexions sur le poids économique de la culture consécutive à la crise du financement des mécanismes d'intermittence dans le spectacle vivant et l'audiovisuel à partir de 2003].

Malgré des fonctionnements très différents, les activités mobilisant la connaissance et la création sont donc parfois regroupées dans une même analyse, soulignant leur potentiel de régénération de l'économie et de transformation des modes de vie.

Cette époque peut s'analyser au travers de multiples questionnements, dont nous ne retenons que quelques aspects.

Le contexte technologique et l'avènement d'une société numérique est le premier et le plus structurant. L'émergence des outils numériques et leur large diffusion donne un nouveau cadre en libérant l'accès à des savoirs scientifiques mais aussi techniques. De nombreuses pratiques artistiques (ou culturelles) amateurs sont ainsi rendues possibles par la mobilisation de cette technologies, dont le coût d'accès était prohibitif il y a encore quelques années (vidéo, musique assistées par ordinateur). La démocratisation des outils numériques a également pour effet de diminuer les barrières à l'entrée pour un nombre toujours plus importants de métiers, qui nécessitaient jusqu'il y a peu des investissements lourds.

La diminution de la taille des structures.

La production se répartit désormais de plus en plus entre des structures spécialisées, ce qui permet de multiplier les agencements de compétences possibles et de travailler selon des conditions et des modes « de projet ».

Sans développer trop les incidences économiques, on voit ici clairement une évolution par rapport au modèle de la grande entreprise qui assurait cette organisation de l'innovation collective en interne. Le territoire a donc la charge d'organiser ces nouvelles configurations.

Dans un contexte de recherche permanente de l'innovation, cette évolution permet également de répartir le risque entre différents agents, ce qui laisse présager une accélération de cette tendance.

Au-delà de ces aspects théoriques relevés par de nombreux chercheurs (T. Paris, L. Halbert...), ce phénomène s'observe concrètement sur les territoires.

La diminution de la taille des entreprises créatives est observée très empiriquement par la SAMOA (à Nantes) dès 2007 dans l'émergence du quartier de la création. Le succès de l'usage transitoire des halles ALSTOM va justifier une étude sur la demande immobilière de petites surfaces qui va faire ressortir des besoins de plusieurs milliers de m² non couverts. L'île de France vient de lancer une consultation pour la création de près de 50 coworking répartis sur le territoire, et visant à répondre à ces nouvelles formes d'organisation du travail.

Le Cas de Berlin

Dans le cadre du programme POPSU 2, Ares Kalendides (Cabinet In:Polis) a présenté l'analyse des industries créatives à Berlin. L'étude permet de mettre en regard les effectifs salariés du secteur et le nombre d'entreprises. La moyenne pour l'ensemble des filières étudiées s'établissant en dessous de 4 individus. Plus globalement, il observe sur la période 2000 - 2006 une augmentation du nombre d'entreprises plus rapide que le nombre d'actifs dans les secteurs de la créatifs et d'innovation.

Fort de ce constat, le gouvernement régional a cherché à développer Berlin comme « laboratoire d'entrepreneurs », en facilitant le développement des très petites unités.

A retenir

>> Chaque sous-marché créatif fonctionne de manière très spécifique et les rentabilités sont variables.
Ex : Architecture et logiciels/jeux représentent le même nombre d'entreprises pour un CA 13 fois moindre.

>> Le nombre d'entreprises du secteur créatif a augmenté de 33% entre 2000 et 2006 tandis que les effectifs impliqués diminuaient de 8%.

>> La part des indépendants va croissante dans les industries créatives. Elle augmente plus vite que dans l'économie en général ; ce phénomène est renforcé dans les grands centres urbains.

>> La localisation dans le centre ville est privilégiée pour la majorité des entreprises. Le critère coût est le principal pour 80%. Le regroupement dans des « ghettos créatifs n'est pas une attente.

La fin de l'opposition producteur / consommateur ?

Contribution, co-design, maîtrise d'usage, de nombreux travaux pointent le décroisement progressif entre les figures de l'individu : le consommateur, l'amateur, le producteur, le citoyen, l'usager se confondent et s'articulent (F. Cormerais).

Ainsi, la production des œuvres créatives (et d'une part de l'innovation technique) relève aujourd'hui pour partie des amateurs, comme l'illustre le phénomène Wikipédia, dans la production du savoir encyclopédique. Le logiciel libre, l'impact de l'ouverture des données publiques sur la production des services aux usagers ou encore le développement de la vidéo amateur sont d'autres exemples de cette évolution profonde de la société.

Analysé par B. Stiegler comme un retour de l'amateur, (défini comme celui qui pratique et non pas celui qui « consomme »), le phénomène voit émerger de nouvelles formes d'activités comme les *Fablab*, où des démarches de conception peuvent devenir une pratique culturelle, ou pédagogique. On notera également la diffusion rapide d'un mouvement « *do it yourself* », qui fait du « faire soi-même » et de la réappropriation de la production une véritable philosophie inspirée par les travaux d'Enzo Rami au milieu des années 70.

L'innovation collective et la pratique d'une recherche action sont également au centre des travaux de Patrick Bouchain, et du projet d'*Université Foraine*.

Apprendre par le Faire devient le socle d'une nouvelle pédagogie, mais également un projet de transformation de la société.

L'appropriation de l'acte de construire que l'architecte avait déjà défendu trouve ici un prolongement dans le projet de réunir habitants, chercheurs, étudiants, spécialistes, dans des démarches collectives. Les démarches d'auto-promotion font également écho à cette tendance et correspondent à une aspiration toujours plus grande à laquelle doivent s'adapter les projets d'aménagement.

La ville est pensée comme un milieu, caractérisé par l'hétérogénéité des ressources (humaines notamment). L'activation de ces ressources et l'animation des acteurs sont ainsi au cœur des enjeux de ville créative.



Fablab éphémère à l'ENSAN Nantes – Mise en place d'un atelier de prototypage rapide en lien avec le collectif PING - © PING

Des logiques d'innovation ouverte

Avec l'accélération du rythme de l'innovation et la place toujours plus importante qu'elle occupe dans la création de la valeur, la société évolue progressivement vers des logiques d'innovation ouverte où le savoir produit est volontairement mis à disposition d'autres communautés pour faciliter sa réintégration dans de

nouveaux développements.

Cette tendance, qui questionne très fortement les modèles historiques de propriété intellectuelle et industrielle pose une question très forte de rémunération de la création qui n'a pas encore trouvé de réponse stable et applicable à l'ensemble des activités.

Il n'en demeure pas moins que cette tendance structure une évolution majeure de la société qui induit y compris une modification de la forme de la ville. Les lieux collectifs se multiplient, les campus redeviennent des centralités dans la ville, dont on entend qu'elles s'ouvrent au-delà de la communauté universitaire..

LA VILLE COMME MILIEU

hétérogénéité des ressources

L'innovation se situe aujourd'hui à la frontière de plusieurs disciplines. Il s'agit de mettre en réseau des ressources hétérogènes. C'est une envie des acteurs eux-mêmes, entre laboratoires de recherche, entre acteurs culturels ou dans une porosité entre milieux encore hier cloisonnés.

C'est le cas avec l'opération de réhabilitation de l'entrepôt Seegmüller à Strasbourg, qui doit regrouper des entreprises du secteur de la communication, une école, un coworking, et des espaces pour des artistes.

Le projet est né d'une consultation lancée par la SERS (Société d'Équipement de la Ville de Strasbourg - SEM) et la Communauté urbaine de Strasbourg au sein de l'opération urbaine de la Presqu'île Malraux.

La consultation demandait aux opérateurs de se positionner sur un ensemble d'îlots incluant l'ancien bâtiment portuaire, et proposant une dimension culturelle.



Entrepôt Seegmüller - Strasbourg

L'opérateur immobilier s'est entendu avec un collectif qui croise des acteurs de la culture (au sens traditionnel des politiques culturelles, pris en compte par les DRAC et les politiques culturelles de ville), mais aussi des acteurs plus proches de l'économie créative. Ce collectif hétérogène aspirait à croiser les approches et à mutualiser des outils.

La singularité est donc valorisée, de même que la mise en contact avec des acteurs d'univers différents.

→ Le projet GIANT facilite l'hybridation entre disciplines scientifiques et souhaite accompagner le rapprochement entre écoles d'ingénieurs et de management ;

→ Plaine Commune Développement, autour de Saint-Denis, cherche à associer des sociétés du secteur de l'image, des acteurs culturels ou encore, la Maison des Sciences de l'Homme.

→ L'île de Nantes refuse la spécialisation de son Quartier de la Création et défend un modèle de développement fondé sur le foisonnement. La programmation mise en œuvre par la SAMOA associe des entreprises culturelles de toute taille, des artistes, et des établissements supérieurs.

Chaque territoire se construit sa propre philosophie, avec une place plus ou moins grande pour les projets d'aménagement. Loin des stratégies destinées à séduire les classes créatives du monde entier, il semble que l'enjeu soit de partir de l'existant, et de travailler à partir de ressources endogènes.

Penser l'université dans la Ville

Comment faire l'université dans la ville, et trouver les conditions d'articulation avec les autres acteurs de l'innovation ? Quel peut être l'apport des universités, tant sur les champs de la connaissance et de l'innovation technique ou scientifique, que dans l'apport possible en termes d'innovation sociétale ? Proposant une image refermée sur elle-même, l'institution universitaire s'organise encore pour la majorité de ses implantations sous la forme de campus construits en bordure des villes, dans des périodes où la réponse à la croissance très rapide des effectifs dictait très fortement les choix d'aménagement.

Repenser l'université dans la Ville est un chantier immense, incarné par les 18 millions de m² et 6000 ha de foncier non bâti que représentent les établissements à l'échelle nationale et dont la perspective (lointaine mais réelle) d'un transfert du

patrimoine renforce l'enjeu.

Un chantier dont les professionnels de l'aménagement ont été relativement absents et dont l'intégration dans les stratégies urbaines des territoires peine encore à se faire dans la majorité des villes françaises.

La question se pose d'une inscription urbaine qui ne consiste pas à faire « l'université comme une ville » mais « l'université dans la ville », comme une fonction spécifique, visible et ouverte. Comme indiqué lors du séminaire Universités et Territoires animé par le PUCA, penser l'université dans la ville implique de dépasser la question du rôle des universités dans la *formation scientifique* pour accompagner *l'information scientifique*. Face aux évolutions rapides de la société, les établissements, par leur mission culturelle peuvent devenir un acteur clé dans la lutte contre le décrochage citoyen (débat éthique...) mais également susciter les vocations, nourrir la curiosité et participer à la construction d'une culture de l'innovation et des savoirs sur les territoires.

Le modèle de « ville apprenante » porté par Amiens et appuyé sur le retour en ville de son université est emblématique. La Citadelle, anciennement propriété de l'armée et marquant la coupure entre le centre et le nord de la ville, fait l'objet d'une vaste opération de reconversion visant à en faire une nouvelle centralité de la ville, appuyée sur l'installation du pôle sciences humaines de l'Université. Le projet, confié à Renzo Piano Building Workshop crée une place publique au cœur de la Citadelle, bordée par des programmes universitaires susceptibles d'accueillir le public, mais également de s'ouvrir à de nouveaux usages et acteurs.



La Place, espace public majeur proposé par le projet de reconversion de la Citadelle proposé par Renzo Piano.

© RPBW / Amiens Métropole.

En lien avec Amiens Aménagement, des divisions en volume dans les principaux espaces de l'Université bordant la place permettent de favoriser le développement d'usages mixtes ouverts sur la ville (commerces, activités culturelles, associatives...). Un travail avec l'Université est également réalisé pour permettre d'ouvrir ses propres espaces à de nouveaux publics et usages (utilisation des salles de prestige pour des séminaires, participation à la politique de lecture publique...).

Strasbourg – Campus de l'Esplanade

Le projet, financé au titre de l'Opération Campus, prévoit la restructuration du campus de l'Esplanade autour d'un plan « campus vert et ouvert », qui marque les entrées des sites universitaires par la création de « bâtiments porte », accueillant notamment des fonctions ouvertes sur la ville.

Un travail sur l'espace public est également réalisé pour renforcer la place de l'université dans le tissu urbain et l'attractivité des campus : limitation de la présence de la voiture, reprise des espaces publics, plan lumière pour la qualité d'usage à la nuit tombée...

A retenir

- >> L'opération intervient dans un contexte de fusion des Universités de Strasbourg
- >> Une équipe de maîtrise d'ouvrage s'est constituée autour du Président de l'Université, comme une équipe dédiée (équipe projet), indépendante du service patrimoine.
- >> Le dossier initial financé au titre de l'opération campus était construit dans une logique bâtementaire et ne prévoyait peu ou pas d'intervention sur les espaces publics et le travail paysagé. Cet aspect a été réintroduit par l'Université et les collectivités dans la discussion avec l'Etat (et a été financée au titre des intérêts intercalaires).
- >> Une relative autonomie de la maîtrise d'ouvrage universitaire par rapport à la ville ou à ses opérateurs.
- >> Une faible articulation entre le projet de restructuration du campus et la question de l'ouverture des contenus de l'Université aux habitants ou au monde économique.

Activation des ressources et animation des acteurs

Créer les conditions du mélange (des activités ou des typologies d'acteurs) par une concentration géographique ne suffit pas à provoquer les fertilisations croisées attendues de la ville créative. Le principe de sérendipité¹ est sinon contredit du moins nuancé, par les chercheurs. Ludovic Halbert insiste ainsi sur la nécessité « d'activer » les ressources, le besoin de faciliter la mobilisation et d'assurer « la mise en coordination » des acteurs.

Les politiques de soutien aux réseaux, qui relèvent majoritairement d'une ingénierie douce, sont dans ce cadre déterminantes et indispensables en accompagnement de toute logique d'aménagement visant l'innovation collective. Sur ce thème de l'animation, on voit émerger des figures récurrentes dans des formes plus ou moins originales :

- > constitution et soutien à des réseaux d'acteurs diversifiés
- > réflexion sur les lieux physiques qui donnent une existence aux réseaux
- > importance des événements
- > encouragement des projets collaboratifs...

Le cas de la Cantine (cf encadré), qui met ensemble des petites entreprises, des travailleurs indépendants, mais également des grands groupes et des grands-mères est emblématique de cette prise de conscience que la proximité ne fait pas tout.

Lors de notre séance à la Cantine Paris, Stéphane Distinguin (Président d'Honneur de Silicon Sentier), insiste sur le rôle de ces rencontres dans les mécanismes de sérendipité, liés à la possibilité d'itérations entre différentes communautés et réseaux thématiques.

Il est important selon lui d'aborder le numérique comme une culture, et non plus comme une filière. « Culture populaire », associant professionnels et amateurs dans la création. Cette analyse explique la place très importante occupée par les formats d'animation dans le fonctionnement de la Cantine.

¹ Qui renvoie au « fait de réaliser une découverte inattendue grâce au hasard et à l'intelligence, au cours d'une recherche dirigée vers un objet différent de cette découverte ». Wikipédia

La Cantine – Paris

L'association Silicon Sentier naît en 2000 d'une volonté de mise en commun chez les start-up du monde numérique et acteurs du web, localisés majoritairement autour de l'ancien palais de la Bourse. Cette concentration naturelle s'opère du fait de la libération d'un immobilier de bureau équipé en Très Haut Débit, lié au départ des grands opérateurs bancaires après la fermeture de Brogniart.

La proximité, l'envie d'échange, et le besoin d'innover à plusieurs vont conduire des start-up à initier des RDV entre entreprises pour échanger pratiques, réflexions prospectives, mais également moments conviviaux, qui sont organisés dans les cafés du quartier.

Le succès de ces formats donnera l'idée d'un lieu dédié, vitrine de la filière, et animé par une équipe spécialement recrutée dans cet objectif.

Les grands leaders de la filière et les collectivités vont soutenir la démarche et permettre l'ouverture de la Cantine à quelques pas du palais de la bourse en 2008.

A retenir

Aujourd'hui, le lieu organise plus de 200 événements par an et fédère une communauté de près de 17 000 personnes.

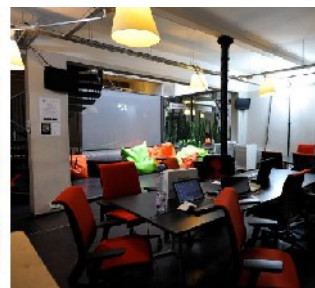
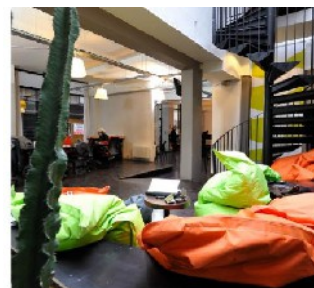
L'association continue à interroger les enjeux du numériques dans l'innovation et à accompagner l'entrepreneuriat au travers de nouvelles initiatives. Ex :

→ Le camping, incubateur d'un nouveau genre, monté en partenariat avec un groupe d'entreprises leader du secteur,

→ Un rapprochement avec la filière des greentech, avec lesquels les fertilisations croisées peuvent être importantes.

Sur le plan physique, la Cantine s'organise autour d'un lieu central d'animation et lui associe des espaces de travail partagé, un service de petite restauration, et des salles de réunion. Son succès rend aujourd'hui son espace du passage des Panoramas trop petit.

Alternative au regroupement physique d'acteurs sur le territoire, la Cantine constitue un lieu vitrine pour des communautés diversifiées. Sa position centrale et sa notoriété permettent de générer de la fierté et de l'adhésion très forte chez ses membres et dans les communautés numériques d'Île de France.



Tables Rondes avec le 1er ministre et le fondateur de Facebook / Les différents espaces de la Cantine - © Silicon Sentier

L'implication des acteurs de l'Enseignement Supérieur Recherche (ESR) semble plus délicate à concrétiser dans ces dispositifs encore très éloignés du fonctionnement académique (précisons que l'évaluation des établissements et laboratoire est encore loin de favoriser l'inscription des équipes dans ce type de démarche).

A Saint-Étienne, le directeur du laboratoire d'optique et adjoint à l'urbanisme explique que les rapports entre le laboratoire (Université) et l'école d'art ou la Cité du Design sont encore balbutiants, voire inexistantes. Le projet d'aménagement de Manufacture Plaine Achille autorise un partage de fonctions communes et d'un mode de vie mais n'est pas à ce stade déclencheur de partenariats tangibles, qui ne pourront se structurer que sur le temps long (le temps de la structuration de la recherche).

Pour faciliter ces rapprochements, la SAMOA a impulsé un séminaire trouvant son origine dans les milieux de la recherche et associant entreprises et acteurs associatifs à l'échelle du territoire, sous la codirection du philosophe B. Stiegler et de l'Université.

A Grenoble, la proximité entretenue de longue date entre milieux scientifiques et économiques permet aujourd'hui à des projets d'ampleurs fondés sur cette logique de collaboration d'émerger. Le projet Minatech a été imaginé autour de ces enjeux et sur un socle jouant des complémentarités entre enseignement, recherche et développement économique. Campus d'innovation, Minatech réunit sur près de 45 000m², une école polytechnique, une plate-forme de recherche

commune à la recherche fondamentale et industrielle, une plate-forme de transfert visant à faciliter l'essaimage (salles blanches pour entreprises émergentes), tout en mutualisant des fonctions communes et des dispositifs d'animation transversaux.

C'est sur cette base, et ce réseau d'opérateurs qu'a pu se constituer le projet GIANT, déploiement à l'échelle d'un quartier et d'autres thématiques scientifiques de cette stratégie.

Sur ce territoire aux habitudes de coopérations avérées, la mise en place de temps de rencontres entre étudiants et entreprises de R&D est pourtant encore peu productive. Valérie Diorée croit en la nécessité d'inscrire sur le temps long ces formats pour qu'ils produisent des proximités.

Les réformes en cours dans l'enseignement supérieur depuis le milieu des années 2000, remodelent le fonctionnement interne des établissements, favorisent les regroupements et préparent de nouvelles logiques de collaboration, tendant vers une plus grande intégration territoriale. notamment sur les problématiques de recherche.

Attractivité, aménités et vitrine

Le groupe de travail a pu également observer l'aspiration à la qualité urbaine chez les acteurs créatifs : espaces publics de qualité, diversité des fonctions urbaines et services disponibles. L'ensemble des acteurs rencontrés partagent un corpus de références important autour de lieux et quartiers d'innovation emblématiques., quelque soit le type de site où s'installent traditionnellement leur travail et renforce les attentes vis-à-vis de la transformation de la ville (phénomène de compétition entre les villes).

À Saclay ou Grenoble, les sciences citées du nord de l'Europe ou les grands campus américains sont salués pour la qualité de vie qu'ils offrent à leurs usagers.

Pour Florent Pigeon, directeur du laboratoire d'optique de Saint-Étienne (et récemment lauréat d'un Idex) « les chercheurs sont des créatifs comme les autres » et aspirent à l'utilisation du vélo, à la possibilité de s'inscrire dans des circuits courts pour leur alimentation, ou à disposer d'un café ou d'une offre culturelle à proximité de leur lieu de travail. L'aspiration à ces qualités est encore plus naturelle

dans des disciplines qui se nourrissent de la ville, comme en témoigne l'effet d'entraînement qu'a pu connaître l'île de Nantes auprès des créatifs du territoire, réussissant à faire émerger une centralité attractive, où inscrire les activités créatives de la métropole nantaise.

Ce constat est un plaidoyer pour l'aménagement. Il est renforcé par la volonté de « faire vitrine » partagée par les acteurs et par les collectivités, à une époque où l'identification des territoires dans la compétition économique devient un pivot des stratégies de développement.

L'inscription dans un site attractif, réputé pour sa qualité de vie et de travail, ou son potentiel de mise en réseau, participe aujourd'hui de la stratégie de nombreux acteurs. Équipes de recherche, collectifs et territoires recherchent donc la mise en place de stratégies d'images aux bénéfices réciproques.

Ce point trouve sa traduction dans l'encouragement d'opérations d'aménagement volontaristes, souvent accompagnées de réalisations architecturales iconiques et le recours à de grandes signatures internationales, qui constituent autant de leviers d'une stratégie d'attractivité et de visibilité des territoires sur la carte internationale de l'innovation et de la créativité.



Cité du Design à Saint-Etienne – LIN architectes - © LIN

Ces nouveaux espaces d'innovation qui s'appuient et nourrissent les opérations d'aménagement, doivent trouver à gérer la nécessaire mise en réseau avec les ressources diversifiées du territoire (pb de la confrontation entre l'échelle opérationnelle et celle de la stratégie).

Le modèle du cluster, souvent mis en avant, et consistant à regrouper dans une unité de site l'ensemble des acteurs d'une filière à des fins d'innovation semble trouver ses limites pour des activités où les acteurs sont atomisés sur le territoire.

La Cantine pourrait en cela devenir une forme de réponse : un lieu vitrine, tête de réseau pour des

acteurs disséminés sur l'ensemble du territoire. A la condition que les réseaux de transport permettent de pouvoir fédérer chercheurs et entreprises, comme pointé dans la réflexion sur le développement de Saclay.

QUELLES LOGIQUES D'AMENAGEMENT ?

Ce tour d'horizon du fonctionnement des activités créatives a permis de mettre en lumière le rôle que doit désormais jouer la ville et l'organisation du territoire dans la facilitation des logiques d'innovation. Dans ce cadre, les objectifs des opérations d'aménagement et la manière de les conduire évoluent. Redéfinition des missions des maîtres d'ouvrage urbain, évolution de la programmation et inscription des aménageurs dans des processus d'innovation territoriaux sont au cœur des logiques d'aménagement de la ville créative.

L'aménageur comme développeur territorial

Comme déjà évoqué à propos du rôle de l'Établissement Public Paris Saclay, l'aménageur prend une place importante dans l'ingénierie douce (participation aux politiques de développement économique ou scientifique, animation des acteurs...). Pour l'équipe de Pierre Veltz, il ne s'agit toutefois pas de se substituer à d'autres acteurs, ou de pérenniser une fonction d'animation.

L'EPPS affiche ainsi l'objectif de construire les synergies entre centres de recherche (publics ou privés), université et école et le besoin de la démarche urbaine de prendre en compte cet enjeu pour l'articuler avec les autres objectifs du projet.

Pour faciliter ce passage à une vision intégrée, l'EPPS a ouvert ses instances à la fondation de recherche (qui regroupe les établissements du plateau), tandis que l'aménageur siège au sein du conseil d'administration de la fondation.

Notons enfin que l'établissement public Paris Saclay a été créé par la loi du Grand Paris comme un

établissement spécifique, dont les compétences dépassent celles d'un EPA classique. Son objet, le développement du cluster Paris Saclay, inclut ainsi une mission de développement urbain et une mission de développement économique. L'EPPS regroupe ainsi 3 compétences, structurant 3 directions :

- Aménagement
- Immobilier et infrastructures (qui assure de la conduite d'opération pour des établissements du plateau, ou pour la réalisation d'outils mutualisés)
- Développement économique

Un mouvement comparable semble se dessiner à Bordeaux autour de l'EPA Euratlantique, où l'équipe de direction intègre un spécialiste des questions de développement économique. Cette présence est sans doute de nature à faciliter une meilleure compréhension des besoins des acteurs (y compris de plus petite taille) et leur intégration dans les logiques de programmation.

La création du statut de SPL autorise aujourd'hui certaines SPLA d'hier à faire évoluer leurs compétences pour porter des projets plus intégrés. A Nantes, la SAMOA dispose aujourd'hui d'une équipe de 7 personnes en charge de construire le développement du Quartier de la Création et de ses réseaux d'acteurs, là où son rôle se limitait pendant la phase d'émergence à une fonction d'impulsion de soutien et de facilitation.

D'autres villes enfin, mettent en place des dispositifs plus souples et de moins grandes ampleurs avec pour objectif l'intégration plus fluide des logiques de développement dans les projets d'aménagement. A Saint-Étienne, EPA et agglomération se sont ainsi entendus sur le partage d'un poste de marketing territorial et développement économique qui fait le lien entre les deux institutions et joue le rôle de « médiateur » avec les acteurs du territoire.

Encore balbutiantes, ces démarches sont loin d'autoriser aujourd'hui un quelconque bilan, que seul le temps et l'analyse rigoureuse sera en mesure de faire émerger.

On peut toutefois s'interroger sur l'impact de ces nouvelles compétences intégrées par les aménageurs sur leur compréhension des attentes des acteurs de l'innovation et leur meilleure prise en compte dans la programmation urbaine.

Évolution du tissu productif et production urbaine

La séance avec Ludovic Halbert a permis d'engager une discussion sur ses travaux récents autour des tensions qui naissent entre évolution du tissu productif et de ses besoins, et production immobilière.

Il observe dans les capitales mondiales une standardisation des programmes de tertiaire liée à l'objectif de titrisation des actifs par une part des opérateurs.

Même si ces mécanismes sont sans doute moins présents dans les villes moyennes, notamment au sein d'opérations urbaines portées par la puissance publique, on remarque malgré tout une standardisation de la production d'immobilier d'activité, déconnectée d'une part significative des besoins des acteurs productifs.

Les éléments énoncés précédemment sur la diminution de la taille des entreprises, le désir de mise en commun, etc... vont ainsi à l'encontre des programmes les plus souvent réalisés (plateaux de bureaux indivisibles, privatisation des espaces...).

→ 80% des entreprises berlinoises du secteur créatif mettent le prix comme premier critère de choix de leur localisation, loin devant l'identité architecturale (qu'elle soit de type friche ou très contemporaine).

→ Les coworkings qui fleurissent à travers la France ont longtemps été pensés pour des travailleurs nomades. Les usages observés montrent pourtant que ces lieux répondent avant tout à un besoin que le marché ne couvre pas.

Partant de ce constat, la SAMOA a développé un projet à destination de très petites entreprises, fondé sur la recherche d'une économie de geste radicale et d'une optimisation des espaces proposés aux locataires. Sur un principe modulaire en ossature bois, le Karting propose ainsi des locaux de 12 à 96m² dans une halle simplement réhabilitée à des prix inférieurs au marché de seconde main.



Le Karting, sur l'île de Nantes - © SAMOA / JD Billaud

Vers une maîtrise d'ouvrage créative

Au-delà de cette capacité à faire évoluer la programmation et le projet au contact du territoire, les aménageurs sont appelés à jouer un rôle dans les processus d'innovation eux-mêmes. Le concept de living lab, fortement valorisé notamment du fait du potentiel que représente la ville pour le déploiement de services numériques, invite à faire de la ville un territoire d'expérimentations et d'innovation permanente, où les innovations sont mises au contact des habitants dans leur quotidien.

Penser ou expérimenter les technologies sans contact dans la ville (à l'exemple des solutions de gestion intelligente du stationnement), nécessite un opérateur, capable de son déploiement, mais également capable d'en faire un bilan (y compris économique, sur le coût de l'espace public...). Selon Philippe Courtois et les membres de l'équipe d'Euratlantique à Bordeaux, l'aménageur va de plus en plus être mobilisé pour accompagner ces processus d'innovation dans la ville, jouant un rôle d'AMO pour les collectivités. Cela implique une évolution des équipes, de leurs compétences, et de leurs réseaux de collaborations sur les territoires.

Le « milieu créatif » tant appelé de leurs vœux par les élus, nécessite par ailleurs une couleur de ville, une humeur, une atmosphère qui encourage l'émergence, et affiche cette orientation dans le déroulement de sa transformation. L'aménageur doit alors faciliter les démarches créatives, qu'il les pilote en direct ou qu'il les accompagne.

À Bordeaux toujours, le dispositif de *Coopérative Métropolitaine*, impliquant fortement l'aménageur, mise ainsi sur une « intelligence collective » au service de l'innovation sur les territoires. Dans le cadre des séminaires qui y sont organisés, l'aménageur trouve des relais pour accompagner des expérimentations sur différents thèmes autour de la transformation urbaine.

Mobilisant des dimensions plus artistiques, la complicité entre A. Chemetoff, la SAMOA et la Compagnie La Machine ont permis de générer un espace singulier sur le parc des chantiers, emblème de Nantes et plaidoyer pour un imaginaire inscrit dans la ville et le quotidien des habitants.

Ce succès déclenche une nouvelle collaboration entre A. Chemetoff et La Machine dans le projet de la place Napoléon de La Roche sur Yon : accompagnement du chantier, projet pédagogique original développé avec les écoles, installations d'œuvre pérenne dans l'espace public sous la forme de Machines extraordinaires qui

peuplent les bassins et répondent au travail de l'urbaniste, participation au renouvellement de l'identité de la ville.

Cet exemple emblématique ne doit pourtant pas laisser croire que la pertinence des démarches se mesure à la seule dimension du projet ou à l'aune de son impact médiatique.

À quelques mètres de la Cité du Design, l'EPA de Saint-Étienne a confié une parcelle en friche à un collectif qui la gère comme un espace public d'expérimentations réalisées avec et pour les habitants du quartier, autour de la thématique du jeu.



Vue générale sur le site - © La Cartonnerie

Tantôt mur de graff, aire de jeu, jardin partagé, la friche évolue au gré des ateliers, qui mobilisent les habitants et servent de support à une pédagogie pour l'école d'architecture.

L'initiative de l'aménageur alimente aujourd'hui la prochaine biennale de Design et le programme de la Cité du Design, qui s'est depuis associée à cette expérience et lui ouvre ses réseaux de collaboration.

Les aménageurs doivent également aider à penser une gestion dynamique de la question créative et faciliter la prise en compte de temporalités de projets parfois en contradiction avec celle de la transformation de la ville.

À Strasbourg, la SERS a permis d'organiser la préfiguration du coworking sensé s'installer au sein de Seegmuller en organisant la mise à disposition de locaux proches du site. Dans le même ordre d'idée, Le Mixeur, lieu interdisciplinaire imaginé à Saint-Étienne par des acteurs culturels avec le soutien de la Communauté d'Agglomération, a fait l'objet d'une phase exploratoire sur quelques jours, avec l'appui de l'EPA, qui met à disposition une partie des bâtiments de l'ancienne Manufacture d'Armes.

À Nantes, le KARTING est pensé comme un projet d'une durée de vie de l'ordre de 10 ans, et a été livré en

moins d'une année, sortant des logiques opérationnelles habituelles.

Il s'agit donc de combiner un opportunisme de projets, fondé sur la réactivité dans le soutien aux initiatives, et le maintien d'une réflexion sur la programmation de la ville créative et de ses espaces.

L'incidence réciproque de ces deux dimensions pousse à redéfinir les modes d'action des aménageurs et les réseaux dans lesquels ils opèrent.

Le lien aux acteurs créatifs, l'attention à leurs initiatives et leur encadrement devient une composante du travail de maîtrise d'ouvrage urbaine.

La capacité à tisser des synergies également, à l'exemple du potentiel que représente aujourd'hui le projet Darwin pour le développement du projet urbain sur Bastide Niel. Né d'une initiative d'entreprises des secteurs créatif et de développement durable, Darwin imagine de nouveaux usages et services urbains, génère des espaces et vient en précurseur du futur éco-quartier. Il revient à l'aménageur de trouver les conditions pour capitaliser sur cette énergie disponible.

EN CONCLUSION

De Strasbourg à Bordeaux, de Nantes à Grenoble ou Saint-Étienne, les réflexions sur la connaissance et la créativité dans la ville mobilisent des acteurs variés, dans des projets aux finalités fortement différenciées. Partout, l'hybridation des disciplines et le décloisonnement sont au centre des valeurs qui mobilisent les acteurs de la ville. Qu'il s'agisse d'organiser le transfert depuis les milieux académiques vers le monde de l'entreprise, de faciliter la porosité entre production artistique et filières traditionnelles, ou d'initier une politique culturelle du savoir, les modes d'innovation ouverte (ou à tout le moins en réseau) tendent à devenir le modèle.

Si certains acteurs apparaissent déterminants pour la créativité des territoires, c'est bien dans la mobilisation de ressources très diversifiées que se situe les principales perspectives d'innovation. L'organisation urbaine est dès lors considérée comme la plus à-même de générer et d'accompagner les interactions entre acteurs.

Cette évolution implique de penser des logiques d'aménagement capables de combiner les échelles, mais également d'intervenir pour des projets de

dimensions très variables (depuis des problématiques d'aménagement universitaire jusqu'à des questions d'émergence liées à la diminution continue de la taille des entreprises d'innovation). A la nécessaire planification des infrastructures et équipements qui vont structurer le développement du territoire, s'associe de manière tout aussi déterminante le repérage et l'accompagnement d'initiatives plus modestes qui vont participer au foisonnement créatif du territoire et vont générer des formes complémentaires d'innovation. Les politiques d'aménagement s'avèrent alors déterminantes, pour leur capacité à ménager le maintien dans la ville des acteurs les plus fragiles (au nombre desquels certains créatifs, sujet à une grande précarité – artistes...).

La mise en commun des logiques d'innovation et de création invite par ailleurs à repenser les espaces collectifs dans la ville et la mutualisation des lieux. Il s'agit également de penser la réversibilité de la ville et de ses espaces pour s'adapter à des formes d'activités en constante réinvention. L'anticipation des aspects liés à la gestion occupe alors une place centrale dans les opérations d'aménagement.

Pour les aménageurs, ces évolutions impliquent d'aller toujours plus vers des visions intégrées qui adossent la transformation de la ville à une compréhension des contenus et des logiques d'acteurs.

Le travail préparatoire conduit au sein du Club Ville Aménagement a permis de construire une culture commune de la thématique entre ses membres, tout en abordant les incidences de ces activités spécifiques sur la conduite opérationnelle des projets.

Sans capacité à traiter le sujet de manière exhaustive, deux thématiques émergent qui semblent plus particulièrement stratégiques et traversent une série de thèmes précédemment abordés.

La première concerne l'adéquation entre les transformations urbaines à l'œuvre, la nature des espaces produits et les besoins des acteurs du territoire (immobilier de très petite surface, hébergement des activités de production dans la ville...).

La seconde a trait aux enjeux d'aménagement universitaire, qui apparaissent stratégiques au regard des perspectives énoncées sur la connaissance dans la ville. Les aménageurs en sont curieusement absents, alors que la réflexion tend à toujours plus en territorialiser les enjeux et que le développement d'une vision urbaine (capable de traductions opérationnelles) y sera déterminante.

Eric Bazard (EPA Saint-Etienne) / Eric Fullenwarth (S.E.R.S Strasbourg) / Pierre Bernard (P.U.C.A)

Consultant : Olivier CARO (B-O-C)